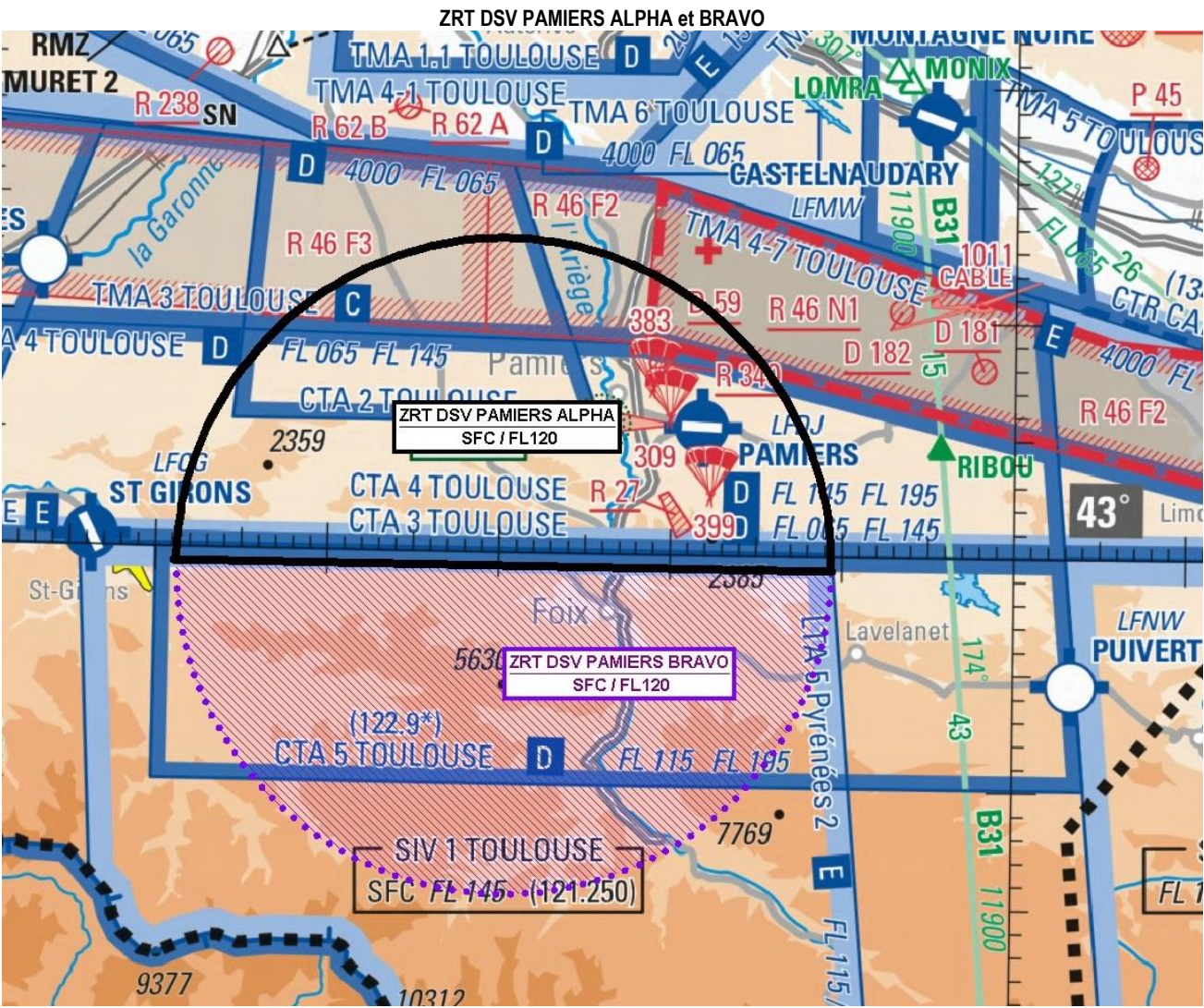


Objet : Création de 2 zones réglementées temporaires (ZRT) à PAMIERs pour de la dérive sous voile

En vigueur : Du 03 au 07 juin 2024

Lieu : FIR : Bordeaux LFBB - AD : Pamiers les Pujols LFDJ



INFORMATION DES USAGERS	
Activité réelle connue de : TOULOUSE INFO : 121.250 MHz PAMIERS INFO : 118.175 MHz	
STATUT	
Zones réglementées temporaires (ZRT) qui se substituent aux portions d'espaces aériens avec lesquels elles interfèrent.	
ORGANISME GESTIONNAIRE	
DIREX (Directeur de l'exercice).	
CONDITIONS DE PÉNÉTRATION	
CAG / CAM, contournement obligatoire sauf pour : - les aéronefs assurant des missions de secours, d'assistance, de sauvetage, de douane, de police ou de sécurité civile, lorsque le contournement n'est pas compatible avec l'exécution de ces missions après notification auprès du directeur d'exercice, - les aéronefs largueurs participant à l'activité. - les aéronefs en IFR à l'arrivée et au départ de Pamiers les Pujols aérodrome après accord du directeur d'exercice - les activités de parachutage 309 Tour du Crieu, 383 Pamiers Quartier Beaumont et 399 Pamiers Les Pujols Aérodrome après accord du Directeur d'exercice (préavis d'une heure pour les demandes)	
SERVICES RENDUS	
CAM / CAG : les services d'information de vol et d'alerte sont rendus par les organismes de la circulation aérienne habituels.	
LIMITES LATÉRALES ET VERTICALES	
ZRT DSV PAMIERS ALPHA <u>Limites latérales</u> 42°59'25" N, 001°11'04" E arc horaire de 14 nm de rayon centré sur 42°59'25" N, 001°30'17" E 42°59'25" N, 001°49'23" E 42°59'25" N, 001°11'04" E <u>Limites verticales</u> SFC / FL 120	ZRT DSV PAMIERS BRAVO <u>Limites latérales</u> 42°59'25" N, 001°11'04" E arc anti-horaire de 14 nm de rayon centré sur 42°59'25" N, 001°30'17" E 42°59'25" N, 001°49'23" E 42°59'25" N, 001°11'04" E <u>Limites verticales</u> SFC / FL 120
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES	
- Les zones LF-R 27 SAINT FELIX DE RIEUTORD, LF-R 46 N1, LF-R 46 F2 et LF-R 46 F3 ne seront pas activées durant les créneaux d'activation de la ZRT DSV PAMIERS ALPHA. - Toutes les activités aériennes sportives et récréatives situées à l'intérieur des ZRT sont suspendues durant les créneaux d'activation.	
ORGANISMES A CONTACTER	
<u>Avant l'exercice :</u> Groupeement commandos parachutistes EM 11ème BP : Téléphone : 05 62 57 44 71. COMALAT / Section espaces aériens : Téléphone : 01 73 95 22 83 / 84.	<u>Pendant l'activité :</u> Directeur d'exercice (DIREX) : Téléphone : 06 79 90 43 01.